

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 244

présenté par
M. Vercamer

ARTICLE 8

À la seconde phrase de l'alinéa 24, supprimer le mot :

« six ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.